

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 10 juin 2024 à Niort

Procès-verbal

Administrateurs présents :

Dominique BERTHIER - François BOUCROT - Anita BUFFETEAU - Jean-Paul GACHIGNARD - Fabienne GODEC - Annick GUEGUENIAT – Marie-Sophie LECOCCQ - Maryse LEMAITRE - Edwige MATHIEU - Monique MATHIS - Monique MICARD-JULE – Nadine MOËNNER - Catherine NIVAULT - Bertrand ORAVEC – Philippe RENAUD - Michelle ROUX - Nicole VERGNET.

1. PROPOS INTRODUCTIFS DU PRÉSIDENT (Bertrand ORAVEC)

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux adhérents présents à cette Assemblée Générale.

Il les remercie d'être venus si nombreux et notamment ceux qui viennent de loin. 13 départements sont représentés : l'Allier, la Charente maritime, la Corrèze, la Haute Saône, l'Ille et Vilaine, la Nièvre, le Nord, Paris, le Puy-de-Dôme, la Somme, le Tarn, la Vendée et la Vienne.

Il remercie plus particulièrement les invités qui témoignent de l'intérêt et de la sympathie qu'ils nous portent : Yves PELLICIER, président du Groupe MAIF et Roger SAINTENAC, secrétaire du CSE MAIF.

Il salue aussi les anciens présidents du CCR : Jacques MIREBEAU, René BANTAA et André FOURNIER.

Nous sommes 166 adhérents présents ici aujourd'hui, et nous avons reçu 382 pouvoirs d'adhérents n'ayant pu se déplacer. Au total, nous sommes donc 548 présents et représentés sur 826 convocations soit 66 % des adhérents. Ceci démontre l'intérêt manifeste que portent nos adhérents à notre Comité.

Conformément à nos statuts depuis 2018, pour se tenir, cette assemblée générale ne nécessite pas de quorum particulier et peut donc valablement délibérer.

En conséquence, le président déclare solennellement ouverte cette 41ème assemblée générale ordinaire du Comité de Coordination des retraités du Groupe MAIF.

L'année 2023 a été pour le CCR, une année satisfaisante. Si nous pouvons constater en 2023 une légère baisse du nombre d'adhérents pour des raisons qui vous seront explicitées, les résultats comptables prouvent, une nouvelle fois, notre bonne santé financière. Celle-ci nous a permis d'augmenter votre subvention individuelle qui est passée de 85 à 90 €.

Mais, au cours de ces 12 derniers mois, deux faits marquants sont à souligner relatifs d'une part, aux activités proposées et, d'autre part, à notre communication.

Concernant le premier point, au-delà des voyages et activités habituelles déjà nombreuses, nous avons su innover en vous offrant, pour la première fois, la possibilité de participer à de nouvelles activités et animations telles que la pétanque, le scrabble, le pique-nique et l'apéritif dansant. Celles-ci sont venues ainsi enrichir notre offre de rencontres, de moments conviviaux.

Concernant le second point, nous avons amélioré la qualité de notre communication grâce à la refonte de notre site conçu entièrement par une équipe interne composé de Jean-Paul GACHIGNARD, Philippe RENAUD, Patrice LOUIS, Dominique BERTHIER et Michelle ROUX. Ce nouveau site procure ainsi, sous une forme plus attractive, une plus grande facilité d'accès à nos informations.

De plus, il permet d'accéder à une nouvelle plateforme multiservices intitulée E'miles qui vous sera présentée en fin de réunion.

Enfin, je rappelle que pour faciliter et simplifier vos démarches administratives, vous disposez de nouvelles fonctionnalités informatiques telles que l'adhésion en ligne, l'inscription en ligne à nos activités et le paiement par virement bancaire

Aussi, je tiens à rendre hommage au travail considérable effectué par les administrateurs concernant ces deux points.

C'est en saluant l'engagement et le travail de tous les administratrices et administrateurs que je clos mon propos.

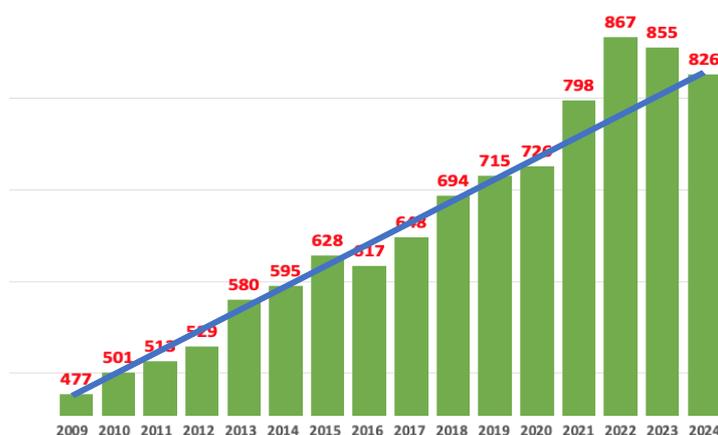
2. POINT SUR LES ADHÉRENTS (Jean-Paul GACHIGNARD)

Tout d'abord, Jean-Paul GACHIGNARD présente la liste de nos regrettés disparus au cours des 12 derniers mois : Suzanne BERNARD, Magali RAVET, Bertrand SUIRE et Jean-Michel TREHIOU.

Le nombre d'adhérents au 31 décembre 2023 est de 855 avec 63 arrivées et 75 départs soit 12 personnes de moins qu'en 2022. A ce jour, nous sommes 826 adhérents.

L'évolution du nombre d'adhérents depuis 2019 se présente comme suit :

Si on fait abstraction du fort accroissement en effectif des années 2021 et 2022 dû aux non-appels à cotisation pendant ces deux années, on remarque que le nombre d'adhérents poursuit cependant sa croissance.



L'effectif des adhérents est composé de :

- 65 % de femmes et 35 % d'hommes
- L'âge moyen est de 72 ans (56 à 94 ans)
- L'ancienneté moyenne est de 9 ans (maxi 35 ans)
- 61 % des adhérents résident dans le niortais

3. RAPPORT FINANCIER

Après deux années sans appel de cotisation, les cotisations ont à nouveau été appelées en 2023. La sortie de la période pandémique se poursuit avec une reprise progressive des activités pratiquées à titre individuel par nos adhérents.

L'année 2023 a été l'année des 40 ans de l'association. Les subventions exceptionnelles (7 500 €) versées à cette occasion par la MAIF et par le CSE MAIF ont participé à fêter ensemble cet événement lors de l'Assemblée générale.

Le résultat de l'activité courante

Il ressort en baisse de 14 % par rapport à 2022 (pour mémoire 10 870 €). Il reste toutefois à un niveau relativement élevé, ce qui a conduit le Conseil d'administration à porter le plafond des subventions de 85 à 90 € au 1^{er} janvier 2024.

Les recettes

Les recettes sont en hausse de 17 %, boostées par les subventions exceptionnelles du 40^{ème} anniversaire. Ces dernières ont permis de financer les dépenses supplémentaires pour l'Assemblée générale 2023 et une partie des travaux de construction du site internet.

Les cotisations versées par nos adhérents sont en léger recul du fait d'un nombre de départs supérieur à celui des nouvelles adhésions.

Les subventions reçues sont en augmentation de 29 % due en majeure partie aux subventions exceptionnelles (7 500 €).

| Résultat de l'activité courante | 2023 |
|----------------------------------------|---------------|
| Recettes | 65 833 |
| Adhésions | 22 896 |
| Subventions reçues | 42 937 |
| | |
| Dépenses | 56 457 |
| Subventions versées | 37 615 |
| Coût des activités | 13 014 |
| Frais de fonctionnement | 5 828 |
| | |
| Résultat de l'activité courante | 9 376 |

Les dépenses

Les dépenses sont en hausse de 24 %. 20 des 24 points de hausse proviennent de dépenses exceptionnelles en lien avec le 40^{ème} anniversaire. Passons les subventions versées et le coût des activités que nous allons analyser en détail avec la diapositive suivante.

Les frais de fonctionnement sont en hausse de 80 %, somme qui prend toutefois en compte la moitié du coût de construction du site internet (2 820 €). Ils sont en fait en légère baisse liée principalement aux coûts informatiques.

Les sommes versées aux adhérents

Les sommes versées aux adhérents progressent de 20 %. Hors dépenses exceptionnelles pour l'Assemblée générale, cette progression est à peine de 5 %.

Globalement les subventions plafonnées augmentent de 7 % mais il convient de noter que la hausse des subventions au titre des activités individuelles des adhérents est de 16 % (316 adhérents en ont bénéficié en 2023 contre 283 en 2022) alors que les subventions au titre des activités proposées par le CCR MAIF baissent de 11 % (117 adhérents en ont bénéficié en 2023 contre 129 en 2022).

Le coût des activités proposées par le CCR, en hausse de 80 %, intègre les dépenses supplémentaires en lien avec le 40^{ème} anniversaire du CCR MAIF. Hormis ces dépenses exceptionnelles, le coût est en

baisse de 8 % par rapport à 2022. Cette baisse s'explique principalement par une participation des adhérents un peu plus faible aux randonnées et aux repas de groupe.

| Sommes versées aux adhérents | | 2023 |
|-----------------------------------|--|---------------|
| Chèques culture | | 4 100 |
| Subventions plafonnées | | 32 462 |
| <i>Niort</i> | | <i>18 491</i> |
| <i>hors Niort</i> | | <i>13 971</i> |
| Subventions non plafonnées | | 1 054 |
| Coût des activités | | 13 014 |
| Total des sommes versées | | 50 630 |

Le résultat comptable

Le résultat financier profite des hausses des taux d'intérêts intervenues en 2023 avec des produits financiers qui s'élèvent à 2 082 € contre 852 € en 2022.

Les travaux de construction du site internet ont été engagés en 2023. En fin d'année le Conseil d'administration a décidé de provisionner la partie des travaux non encore réglée.

Après prise en compte de ces éléments, le résultat ressort en excédent à 8 628 €. Pour mémoire le résultat de 2022 était de 11 631 €.

| Formation du résultat | | 2023 |
|----------------------------------------|--|----------------|
| Résultat de l'activité courante | | 9 376 |
| Résultat financier | | 1 977 |
| Résultat exceptionnel | | 106 |
| <i>dont ristourne</i> | | <i>0</i> |
| Variation des provisions | | - 2 820 |
| Résultat comptable | | 8 628 |

Le bilan

| ACTIF | 2023 |
|-----------------------------|---------------|
| STOCKS | 148 |
| Champagne | 68 |
| Chèques culture | 80 |
| TIERS | 1 946 |
| Charges constatées d'avance | 1 946 |
| Produits à recevoir | 0 |
| COMPTES FINANCIERS | 79 792 |
| Banque Livret A | 78 583 |
| Banque Compte principal | 216 |
| Banque Compte adhérents | 0 |
| Caisse | 535 |
| Chèques à encaisser | 459 |
| TOTAL ACTIF | 81 886 |

Une situation de trésorerie particulièrement favorable en fin d'année 2023 se traduit par un niveau élevé des actifs financiers. En effet, les charges constatées d'avance sont plus faibles qu'à l'accoutumée, et les produits perçus d'avance plus élevés.

La baisse des charges constatées d'avance s'explique par le peu d'acomptes demandés par les prestataires sur les activités 2024.

Après affectation du résultat 2023, les fonds propres s'élèveront à 59 611 €. Ce niveau élevé doit amener le Conseil d'administration à élaborer une stratégie en 2024 pour ramener à moyen terme ces fonds propres à un montant plus cohérent avec le statut et la vocation du CCR MAIF.

Les produits constatés d'avance sont en hausse sensible (+ 33%).

La première raison de cette hausse vient du fait que la part des adhérents réglant leur cotisation par virement bancaire continue de progresser (ils étaient 56 % pour le renouvellement 2024). Les paiements sont par conséquent enregistrés plus tôt.

La deuxième raison est conjoncturelle et liée aux acomptes reçus des participants au voyage de l'Assemblée générale, leur nombre pour 2024 étant en hausse par rapport à celui pour 2023.

François BOUCROT remercie notre vérificateur Jacky VIGNIER pour son examen des comptes 2023 du CCR. Ceux-ci n'ont pas fait l'objet de remarques de sa part.

Le Conseil d'administration a validé à l'unanimité ces comptes lors de sa séance du 27 février 2023.

| PASSIF | 2023 |
|------------------------------------|---------------|
| FONDS PROPRES | 59 611 |
| Report à nouveau | 50 983 |
| Résultat de l'exercice | 8 628 |
| PROVISIONS | 2 820 |
| Provisions pour risques et charges | 2 820 |
| TIERS | 19 455 |
| Cotisations à reporter | 243 |
| Cotisations perçues d'avance | 9 828 |
| Acomptes perçus | 8 400 |
| Autres produits constatés d'avance | 40 |
| Charges à payer | 944 |
| TOTAL PASSIF | 81 886 |

Le président remercie François BOUCROT et Philippe RENAUD qui, en tant que Trésorier et Trésorier adjoint effectuent un travail important pour assurer notre comptabilité.

A l'unanimité, les adhérents donnent quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion financière et valident les comptes présentés.

A l'unanimité moins deux abstentions, les adhérents valident l'affectation du résultat 2023 en report à nouveau.

4. RAPPORT MORAL DES RESPONSABLES DES COMMISSIONS

1) Commission Voyages Inter CCR (Marie-Sophie LECOCQ)

Cette commission est constituée de Marie Sophie LECOCQ (sa responsable) et de Fabienne GODEC.

Marie-Sophie LECOCQ commence son propos par un joli proverbe touareg « le voyage c'est aller de soi à soi en passant par les autres ».

La commission espère vous avoir offert l'occasion d'atteindre un tel but quand elle vous a proposé au titre de l'INTER CCR :

- Fin avril, un court séjour de 2 jours dans le BERRY avec les visites de Valençay et Bourges, avec 29 participants,
- En novembre, un grand voyage vers l'ARGENTINE et le BRESIL sur 2 périodes de 12 jours chacune ayant regroupé 66 participants

A signaler en outre qu'en mars, 27 de nos adhérents se sont joints au voyage à Venise organisé par la FAAM.

Nous avons commencé 2024 par un circuit proposé par l'Inter CCR autour des Lacs italiens, suivi par une proposition pour la découverte de la Thaïlande sur 13 jours en janvier 2025.

2) Commission Tourisme (Marie-Sophie LECOCQ)

Cette commission est constituée de Marie Sophie LECOCQ (sa responsable) et de Fabienne GODEC.

Au titre du CCR MAIF :

- Un voyage de 5 jours au PAYS-BAS en mai avec retour par la BELGIQUE qui a réuni 43 Participants,

- La découverte de MARSEILLE et de ses environs en septembre sur 4 jours ayant tenté 41 Adhérents,
- Le Festival des Lanternes Chinoises à Montauban en décembre, sur 3 jours, avec une visite préalable de Toulouse a tenté 12 de nos Adhérents.
- Nous avons dû renoncer à une escapade à BARCELONE faute d'un nombre suffisant de participants, alors que le séjour dans les POUILLES prévu en septembre prochain a enregistré les 40 inscriptions attendues en 3 jours seulement !

Et comme le dit la chanson « le temps passe si vite », une réflexion pour 2025 a fait germer quelques idées de destinations :

- L'IRLANDE pour la St-Patrick (mars)
- Un séjour-club au soleil soit en Grèce, Crète ou Baléares,
- Une visite de LYON.

Nous espérons que les propositions rendront possibles la réalisation de ces 3 escapades.

Puisque nous avons commencé par un proverbe, pourquoi ne pas finir par une citation d'Henry Miller : « Une destination n'est jamais un lieu mais une nouvelle façon de voir les choses ».

Toutefois, avant de conclure, et pour ceux qui ne la connaîtraient pas encore, Marie-Sophie LECOQ souhaite présenter Fabienne GODEC qui travaille avec elle dans les deux commissions.

3) Commission Randonnées Inter CCR (Monique MATHIS)

Cette commission est constituée de Monique MATHIS sa responsable et de Maryse LEMAITRE.

Monique MATHIS souligne que ce n'est plus le Covid qui a perturbé la saison 2023-2024 mais les pluies incessantes d'hiver et de printemps, lesquelles ont conduit à l'annulation de plusieurs des sorties prévues les lundi et mercredi après-midi...

Les effectifs restent plus restreints qu'autrefois mais on marche plus vite et plus loin, en général.

Ces intempéries ont gêné aussi l'assiduité et par suite le renouvellement attendu sur le plan des propositions de circuits, qui reposent assez souvent sur les mêmes.

Elle rappelle que l'adhésion au CCR ne permet pas seule de randonner, il faut

s'inscrire auprès de la section pour recevoir les informations, et retourner un engagement accompagné d'un certificat de non-contre-indication à la marche (valable 3 ans).

Les plannings sont établis pour 2 mois en commission INTER-CCR, où l'on se répartit à tour de rôle les activités habituelles, les mêmes qu'auparavant.

Au catalogue de l'année 2023-2024 :

- Journée de rentrée à l'Île Madame (MACIF) le jeudi 5 septembre 2023 avec 57 participants dont 12 du CCR. Belle assistance pour un circuit en bord de mer, avec terminus sur le pont transbordeur de Rochefort.
- Galette et vin chaud à Noron le 13 janvier 2024 (MAIF) avec 70 participants, dont 21 retraités MAIF pour une bonne occasion de revoir les anciens qui ne venaient plus depuis le Covid.
- Repas des randonneurs le 22 mars à la Virgule à Chauray (CAMIF) avec 61 convives qui sont venus partager des images de la semaine 2023 dans le Lot à Figeac, en particulier le film réalisé comme l'année précédente par Michel ROUX, notre randonneur-cinéaste passionné...
- Semaine de randonnées dans le Cotentin du 26 mai au 1er juin (SMACL) avec 55 inscrits, dont 21 du CCR (et 4 personnes en liste d'attente) ce, malgré la hausse notable du coût de l'activité.
- Sortie à la journée de fin de saison le mercredi 4 juillet dans la Vienne autour de Vouneuil sur Vienne puis dans Poitiers (MAAF)

Les projets 2024-2025 d'ores et déjà retenus :

- Journée de rentrée prévue à L'Aiguillon-La Faute le mercredi 4 septembre (CAMIF)
- Galette et vin chaud en janvier 2025, avec organisation commune de l'INTER-CCR
- Semaine dans le Pays basque à Sare, du 26 mai au 1er juin 2025 (MACIF)

4) Commission Animations et Loisirs (Nicole VERGNET)

Cette commission est constituée de Nicole VERGNET sa responsable, Annick GUEGUENIAT, Edwige MATHIEU, Monique MICARD JULE, Nadine MOËNNER et Catherine NIVAULT.

Nicole VERGNET entame son propos en précisant que la commission propose de nombreuses activités aussi variées que possible que nous pouvons classer en deux catégories : des activités récurrentes et des activités coutumières.

Dans la première catégorie et selon un ordre chronologique :

- Premier Pique-nique de l'été qui a eu lieu le 8 août 2023 dans le Marais Poitevin et qui a motivé 7 personnes.
- La permanence pour les inscriptions au Moulin du Roc, à la rentrée de septembre a attiré une cinquantaine de personnes.
- Notre repas d'Automne du 10 octobre 2023 s'est déroulé au restaurant L'Argentière à MELLE et 50 personnes s'y sont retrouvées pour un bon déjeuner.
- Nous avons célébré le Beaujolais Nouveau le 30 novembre au restaurant Le Trévins et 65 amateurs sont venus y participer. Il faut signaler que cet ancien restaurant de la CAMIF est désormais fermé. Il va donc nous falloir trouver un nouvel accueil.
- Nous avons testé le 9 janvier une nouvelle activité : Le SCRABBLE avec l'aide d'un collègue encore en activité. Nous avons joué avec 20 participants à la salle des fêtes de Saint-Liguaire.
- Notre loto traditionnel a eu lieu le 7 mars 2024 à la salle des fêtes de Sainte Pezenne et 64 personnes ont pu s'y retrouver.
- Nous avons invité nos adhérents à un Apéro dansant qui a eu lieu le 26 mars à LA JAVA. Dans une ambiance très festive 59 personnes ont passé une bonne soirée.
- Enfin, le repas de Printemps du 17 mai 2024 s'est déroulé sous forme de croisière sur la Sèvre Niortaise à bord du Collibert II. 74 personnes étaient présentes à bord pour profiter du repas et de la balade.

Dans la seconde catégorie, celles des activités hebdomadaires :

- Environ 50 personnes sont inscrites aux séances de gymnastique et sont très assidues, les cours animés par Eve Bourreau se déroulent dans la grande salle du gymnase. Cette activité est organisée par le CSE.
- En complément, une deuxième séance de Kinésiogym à laquelle participent 17 personnes est organisée par une animatrice externe.
- Enfin, cette année nous avons inauguré une nouvelle activité qui a beaucoup de succès, il s'agit de La Pétanque qui a lieu tous les vendredis après-midi au boulodrome de Noron. 32 inscrits et des projets très concrets de tournois internes avec les adhérents du CCR MAIF et externes avec les joueurs des autres CCR.

Pour terminer, nous allons aller assister au spectacle équestre du cabaret Le ZARGAL le 10 octobre prochain.

5) Commission Sociale Inter CCR (Annick GUÉGUÉNIAT)

Cette commission est constituée de ANNICK GUEGUENIAT sa responsable, Anita BUFFETEAU, Edwige MATHIEU et Michelle ROUX

- Le mercredi 24 et le jeudi 25 janvier, nous avons organisé deux nouvelles visites du Showroom de la Fondation MAIF.

Nous avons déjà organisé des visites l'année dernière et nous avons une liste d'attente, le nombre de visiteurs étant limité.

Ces 2 visites ont intéressé 23 personnes, sachant que pour la première, certains inscrits n'ont pu venir car ils se sont trouvés bloqués sur leur route par des manifestations d'agriculteurs.

La Fondation MAIF, reconnue d'utilité publique a pour but de comprendre les risques qui fragilisent notre quotidien et d'informer les citoyens pour qu'ils se protègent ainsi que leurs proches et leurs biens selon 4 axes : les risques liés à la mobilité, à la vie quotidienne, les risques naturels, les risques numériques.

Vous pouvez avoir accès au Showroom sur le site de la Fondation et connaître ainsi l'état de leurs recherches,

- Comme d'habitude, en INTER-CCR, nous avons organisé une conférence dont le sujet était cette année la civilisation tibétaine : le conférencier était un adhérent du CCR de la MAAF qui passe une partie de son année dans cette région et qui aide, par des associations, les populations locales.

Cette conférence qui a réuni 122 personnes dont 36 adhérents MAIF a eu lieu le 12 mars dans une salle du siège de la MAAF.

- Nous avons également, pour des raisons écologiques et administratives, supprimé la parution de nos bulletins « papier ».

A Noël, nous l'avons remplacé par un message électronique en communiquant les coordonnées d'associations permettant d'offrir des cadeaux à des plus démunis.

Nous profiterons de la création du nouveau site pour diffuser nos informations sociales selon l'actualité.

- Pour l'année prochaine, notre Commission envisage avec les autres CCR une nouvelle conférence dont le sujet est en cours de réflexion.
- Nous avons également pris contact avec MAIF SOLUTIONS FINANCIERES qui nous apportera des informations de nature patrimoniale, sur les successions, les donations.

Ces rencontres sont d'ores et déjà fixées au 17 octobre et au 21 novembre prochain. Bien entendu vous recevrez une invitation le moment venu.

A l'unanimité, les adhérents approuvent le rapport moral présenté par les responsables de commissions.

5. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président rappelle que 17 administrateurs composent actuellement le Conseil d'Administration.

Cette année, 2 administrateurs ont leur mandat qui vient à expiration et souhaitent renouveler leur mandat de 3 ans : Marie-Sophie LECOCQ pour un 3^{ème} mandat et Bertrand ORAVEC pour un 3^{ème} mandat.

Les mandats sont renouvelés à l'unanimité.

Par ailleurs, le président annonce 2 candidatures au poste d'administrateur : Patrice LOUIS et Bernard ROYER.

Les deux candidats sont élus à l'unanimité.

6. INTERVENTION D'YVES PELLICIER, Président de la MAIF

Après l'avoir remercié de sa présence, Bertrand ORAVEC donne la parole à Yves PELLICIER, président du Groupe MAIF.

La MAIF vient de fêter ses 90 ans. Elle est devenue un Groupe composé de 10 000 salariés regroupant 4,2 millions de sociétaires et couvrant 12 millions de personnes. Son chiffre d'affaires est de 4,5 milliards d'euros avec 22 milliards d'actif. Entreprise d'assurance auto en 1934 puis d'habitation et au fil du temps de personnes, elle est aujourd'hui assureur du vivant.

Dans notre secteur d'activité qui est l'assurance de biens et des usages, nous sommes confrontés directement aux effets du dérèglement climatique dont les coûts humains et financiers ont été multipliés par deux depuis ces dernières années.

Il est urgent d'agir car on parle d'assurabilité mais le chemin est long pour garantir la protection de tous les citoyens et ne laisser personne au bord de la route.

La réponse ne peut être que la mutualisation.

Devant une assurance obligatoire ou vécue comme telle, une chaîne complète de responsabilité du citoyen à l'Etat s'organise en passant par les assureurs et réassureurs privés et publics avec la spécificité du régime des catastrophes naturelles ; les mutualistes détenant 50% du marché.

Dans cette transition, les entreprises jouent un rôle modélisant dans un contexte où la majorité des français ont confiance dans les entreprises en particulier celles de leur territoire.

Modélisant et innovant, c'est le rôle qu'exerce la MAIF depuis 90 ans en tant que mutuelle d'assurance, société à mission, entreprise à impact.

Nous revendiquons l'ensemble de ces trois épithètes pour parler de nos actions au plus grand nombre.

Face à l'urgence, faire sa part ne suffit pas, il faut émanciper, militer, sortir de soi, de l'entre soi. Inspirer et convaincre les autres.

Pour réussir cela, nous devons changer de matrice, de partage de valeur pour y intégrer la planète comme partie constituante.

A la MAIF, toutes nos décisions sont prises en mesurant leurs impacts à travers un quadriptyque : sociétaires - salariés - entreprise - planète.

Cette approche nous apporte la robustesse et l'adaptabilité, les deux caractéristiques des entreprises résilientes.

Aujourd'hui, notre engagement nourrit notre performance et notre performance nourrit notre engagement.

Cela se traduit dans notre politique d'investissement (climat, forêts, biodiversité), dans nos offres (mobilités douces, pièces de réemploi) et dans nos services et actions aux alentours (prévention pour le climat, le dividende écologique).

Depuis 2023, le dividende écologique permet d'allouer chaque année 10 % de nos résultats à la planète, notre seule actionnaire. Cela représente 10,5 millions d'euros.

Cette somme est utilisée, d'une part, pour rendre nos territoires plus résilients grâce à la régénération de la biodiversité en soutenant 14 projets partout en France et, d'autre part, pour soutenir nos sociétaires les plus vulnérables face aux effets du dérèglement climatique.

Restons les novateurs sociaux que nous avons toujours été et devenons les novateurs écologiques que l'urgence impose et commande.

Yves PELLICIER termine son propos par une citation de Claude ALPHARDERY « Une Economie Sociale et Solidaire militante peut faire basculer la réalité »

Bertrand ORAVEC remercie Yves PELLICIER pour son intervention.

7. QUESTIONS DIVERSES

Un adhérent regrette que le prix des voyages soit trop cher. Il lui est répondu que notre CCR fait son possible pour proposer aux adhérents une offre variée de voyages à la portée de toutes les bourses.

Les points du jour étant épuisés, le président déclare officiellement close cette assemblée générale 2024.

Prochaine Assemblée Générale le mardi 10 juin 2025
